PROCÈS VERBAL
Commission Territoriale de Discipline
Samedi 21 Juin 2025 – Landerneau

Réunion en présentiel à Landerneau de 8h30 à 12h30

Composition de la commission :
Président : Jacques MORIZUR
Secrétaire de séance : Aurélie GEBEL
Membres : Yves LE MENN, Alexandra LE NY, Anne-Marie LECOCQ

Dossier 20E63 :
Retrait : Alexandra LE NY

Match : U15M DIV 2
Concerné : Responsable de salle
Club : Club A
Sanction : relaxe

Dossier 20E65 :

Match : +16D2F
Concerné : Joueuse
Club : Club B
Motif retenu : A5 - Brutalité
Sanction : 4 dates de suspension dont 2 avec sursis
Pénalité financière : 180 €

Dossier 20E74 :

Match : +16D2M
Concerné Joueur
Club : Club A
Motif retenu : A6 - Violence aggravée en récidive avec circonstances aggravantes
Sanction : Radiation
Pénalité financière : 1000 €

Dossier 20E76 :
Retrait : Alexandra LE NY

Match : U15M DIV 2
Concerné : Juge accompagnateur
Club : Club A
Sanction : relaxe

Dossier 20E77 :
Retrait : Alexandra LE NY

Match : U15M DIV 2
Concerné : Officiel A
Club : Club B
Motif retenu : C5 - Interruption volontaire et définitive d'un match. Refus individuel par l'officiel responsable de mener un match à son terme
Sanction : 2 dates de suspension dont 1 date avec sursis
Pénalité financière : 60 €

Dossier 20E78 :
Retrait : Alexandra LE NY

Match : U15M DIV 2
Concerné : Club
Club : Club A
Sanction : relaxe

Dossier 20E82 :

Match : U18M PRENATIONALE
Concerné : Joueur
Club : Club A
Motif retenu : A1 - Attitude incorrecte
Sanction : Avertissement
Pénalité financière : 30 €

Dossier 20E84 :

Match : +16D2M
Concerné : Club
Club : Club A
Motif retenu : E4 - Fraude dans l'établissement de la FDME
Sanction : Amende
Pénalité financière : 500 €

Dossier 20E85 :

Match : +16D1M
Concerné : Joueur
Club : Club A
Motif retenu : A5 - Action de jeu particulièrement dangereuse sans retenue
Sanction : 6 dates de suspension dont 3 dates avec sursis
Pénalité financière : 270 €

Jacques MORIZUR
Président de la Commission Territoriale de Discipline